

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation	L'an deux mil sept Le 12 octobre à vingt heures trente
5 octobre 2007	Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Pierre CARASSUS, Maire
Date d'affichage	<u>En exercice</u> : 33
5 octobre 2007	<u>Étaient présents</u> : Pierre CARASSUS, Raoul EYZAT, Guy PESTY, Claudine ADNOT, Brigitte BERLAN, Ginette MOREAU, Paul ANIES, Jean-Louis MASSON, Josette GUYARD, Alain TAFFOUREAU, Anselme MALMASSARI, Pierre HERRERO, Danielle HANNOUN, Bernard CHABROLLE, Jean-François CHALOT, Robert ROBLIN, Henri de MEYRIGNAC, Nadine CAFFIAUX, Jean Jacques HOVELYNCK, Clodi PRATOLA, Palmyre DEBOSSU, Jean-Claude CARON (22)
Nombre de Conseillers	<u>Absents ayant donné pouvoir</u> : Jeannette MEJANE à Guy Pesty, Jacqueline CHEVIYER à Nadine CAFFIAUX, Corinne MAGNIFICO à Danielle HANNOUN, Nadine DALLONGEVILLE à Raoul EYZAT, Michel PRUVOST à Jean-Louis MASSON, Liliane MARGUERITE à Josette GUYARD, Denise LANGLOIS à Jean-Claude CARON, Nathalie LEVASSEUR à Clodi PRATOLA (8)
En exercice : 33	<u>Absents</u> : Sandrine LICINI, Caroline PRATT, Olivier BEAL (3)
Présents : 22	
Votants : 30	
	Jean François CHALOT a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance

INTERCOMMUNALITE

2. Modification des statuts SISEM

TRAVAUX COMMUNAUX ET MARCHES PUBLICS

3. vente de l'ancienne flotte automobile
4. Actualisation de l'autorisation de programme et de crédits de paiement : Maison des associations
5. Autorisation de signer le marché de la construction de la maison des associations

FINANCES COMMUNALES

6. Frais de formation
7. Attribution de fonds de concours par la CAMVS
8. Indemnisation par la commune (projectiles sur véhicule)
9. Indemnisation suite à sinistre pour la commune (poteau endommagé)
10. Indemnisation par la commune (projectiles sur véhicule)
11. Indemnisation suite à condamnation judiciaire pour la commune (tags)

PERSONNEL

12. Modification du tableau des effectifs
13. Prévention des risques professionnels

CULTURE ET ANIMATION

14 Avenant à la convention entre le département et la commune

REMERCIEMENTS

15 Remerciement

QUESTIONS DIVERSES

16 Information sur les effectifs scolaires

07.133 – désignation du secrétaire de séance

A L'UNANIMITE, DESIGNE M. Jean François CHALOT en qualité de secrétaire de séance.

07.134 – Modification des statuts du SISEM

A L'UNANIMITE

APPROUVE la modification des statuts du Syndicat Intercommunal du secteur électrique de Melun.

07.135 – Vente flotte automobile

A L'UNANIMITE

- ACCEPTE de vendre 12 véhicules à la société SAML pour un montant de quinze mille euros

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bordereau de titre de recettes concernant la vente des véhicules communaux à la société SAML.

07.136 – Actualisation Autorisation de Paiement et Crédits de Paiement : Maison des Associations

Modifie ainsi sa délibération n° 07-061 en date du 3 avril 2007 :

Autorisation de Programme (AP) = 1 069 835,00 Euros

**Crédits de Paiements (CP) Chapitre 23 = 2007 : 360 000,00 euros
= 2008 : 709 835,00 euros**

Autorise Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement faisant l'objet des crédits de paiements ainsi définis,

Précise que les dits crédits de 709 835,00 euros seront inscrits au chapitre 23 du BP 2008, étant précisé que l'ensemble de l'autorisation de programme sera révisé, à l'occasion du budget, pour tenir compte de l'évolution du chantier.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 25

Contre : 0

Abstention : 5 (Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS, DEBOSSU - MM. PRATOLA, CARON)

07.137 – Autorisation de signer le marché de construction : Maison des Associations

A L'UNANIMITE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement et toutes pièces nécessaires à la passation des marchés aux conditions financières définies dans le tableau susvisé de la construction de la Maison des Associations avec les entreprises

N° des lots	Entreprises	Adresse
Lot n°1	HANNY	319, Rue de la Justice ZI 77005 MELUN CEDEX
Lot n°2	ECOBAT 77	Rue des Champarts ZI 77820 LE CHATELET EN BRIE
Lot n°3	DECLARE SANS SUITE	
Lot n°4	DELCLOY	221, Rue Foch ZI 77016 MELUN CEDEX
Lot n°5	LEROUX-GONSSARD	1, Rue Saint Fiacre 77210 AVON
Lot n°6	GUYARD-VENISSE	53, Rue du Pet au Diable 77000 VAUX LE PENIL

PRECISE que les crédits relatifs aux présents marchés font l'objet d'une délibération actualisant l'autorisation de programme

07.138 – Frais de formation

A L'UNANIMITE

ACCEPTTE le paiement des frais de formation.

07.139 – Attribution du fonds de concours de la CAMVS

A L'UNANIMITE

DONNE SON ACCORD au versement par la CAMVS des fonds de concours suivants au titre de l'exercice 2007

- Ludothèque = 46 731,00 euros
- Ecole de musique = 10 616,00 euros,

07.140 – Indemnisation de sinistre

A L'UNANIMITE

- **ACCEPTTE** de prendre en charge les dommages subis et de rembourser la somme de 134 ,56 euros avancée par AZUR ASSURANCES

07.141 – Indemnisation de sinistre à percevoir

A L'UNANIMITE

- **ACCEPTTE** la proposition de remboursement proposé par l'assurance du tiers la MACIF, dans le cadre du sinistre Endommagement Poteau pour un montant de 777.40 euros TTC.

07.142 – Indemnisation de sinistre à payer

A L'UNANIMITE

ACCEPTTE de prendre en charge les dommages subis et de rembourser la somme de 123 ,75 euros avancée par AXA ASSURANCES

07.143 – Indemnisation partielle de sinistre à percevoir

A L'UNANIMITE

- **ACCEPTTE** la proposition de l'indemnisation fixée par le tribunal qui s'élève à 179.40 Euros

07.144 – Modification du tableau des effectifs

DECIDE la création du grade suivant :

Cadre d'Emplois	Grade à créer	Nombre de Postes
Rédacteur	Rédacteur territorial à temps complet	1
Adjoint administratif	adjoint administratif de 2 ^{ème} classe à temps complet	1

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 25

Contre : 0

Abstention : 5 (*Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS, DEBOSSU - MM. PRATOLA, CARON*)

07.145 – Prévention des risques professionnels

A L'UNANIMITE

APPROUVE l'engagement d'une démarche prévention des risques professionnels qui sera pilotée par Monsieur Raoul Eyzat et Monsieur Michel Pruvost.

07.146 – Avenant à la convention entre le département et la commune

- **APPROUVE** l'avenant à la convention entre le Département et la Commune de Vaux-le-Pénil
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention entre le Département et la Commune de Vaux-le-Pénil

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 25

Contre : 0

Abstention : 5 (*Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS, DEBOSSU - MM. PRATOLA, CARON*)

07.147 – Remerciements

- Le Conseil Municipal reçoit les remerciements, pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle, de l'association sportive du Lycée Simone Signoret.

07-148 – Information sur les effectifs scolaires

Pour extrait délivré conforme au registre
Fait à VAUX LE PENIL, le 17 octobre 2007
Le Maire,